

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCECE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au millimètre est fixé à 1,76 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher.

**LOUVILLE**

SASU au capital de 1000 €  
Siège social : 2 Rue Du Chevallier D'allonville  
28150 LOUVILLE LA CHENARD  
843 006 893 RCS de CHARTRES

Par AGE du 10/09/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donnés quitus au liquidateur M. ROMENVILLE RICHARD 2 Rue Du Chevallier D'allonville 28150 LOUVILLE LA CHENARD pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 10/09/2021  
Radiation du RCS de CHARTRES

**ENNEBATI SOFIANE  
TRANSPORT**

SASU au capital de 100 €  
3 avenue Hector Berlioz  
28500 VERNOUJILLET  
824 597 326. RCS de CHARTRES

L'actionnaire unique en date du 30/09/2021 a décidé la dissolution de la société amiable à compter de ce même jour, nommés en qualité de liquidateur, M. ENNEBATI Sofiane - 3 avenue Hector Berlioz 28500 Vernouillet, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification du RCS de Chartres.  
Le liquidateur constate la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/10/2021.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Chartres.

**GROUPEMENT FONCIER  
AGRICOLE DE L'ORME**

Groupeement Foncier Agricole  
au capital de 634 327,25 euros  
Siège social : 16 Rue de la Colombeille  
Guillonville  
28140 ORGERES-EN-BEAUCE  
RCS CHARTRES 393 364 368

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL -  
GÉRANCE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2020, il résulte que :

1) le siège social a été transféré du 16 Rue de la Colombeille - Guillonville - 28140 ORGERES-EN-BEAUCE au 10 rue du Moulin - Guillonville - 28140 ORGERES-EN-BEAUCE, à compter du 31 décembre 2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

2) les associés ont pris acte du décès de M. Maurice COTTIN, ex-gérant, et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. M. François COTTIN exerceait seul les fonctions de Gérant de la Société.

Mention sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis,

**AVIS**

**LOURSEYRE  
COMMUNICATIONS**

SASU au capital de 50 euros  
5 rue de la Poterie  
28700 AUNAY-SOUS-LINEAU  
851 551 226 RCS CHARTRES

D'une décision de l'associé unique du 01/11/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 7 rue Auguste Rodin Bât 23 Bureau 20 - 28630 Le Coudray à compter du 01/11/2021. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de CHARTRES.

**CABINET DE LA SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**

Avocat au Barreau de CHARTRES, demeurant dite ville  
3 place de la Porte Saint-Michel (Tél : 02.37.28.30.05)



Avocats



**- VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES -**

au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des criées de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES le **JEUDI 27 JANVIER 2022 à 14 HEURES**

**UNE MAISON D'HABITATION**

située 6 bis rue Govin 28100 DREUX, comprenant :

Au rez-de-chaussée : séjour-Cuisine (23,35 m²), salle d'eau (2,75 m²), toilettes (1,90 m²)  
Accès à la cave dans le séjour (19,50 m² dont la fonction l'exclut de la loi Carrez)  
A l'étage : Accès par un escalier en bois et fer, peller (1,30 m²), deux chambres (respectivement 7,90 m² et 9,70 m²)  
Surface totale Loi Carrez 46,30 m²

A l'extérieur : abris (1,95 m² dont la fonction l'exclut de la loi Carrez), une courrette avec sol en ciment fermée par un mur avec clapseau en tuiles.

Portillon sur rue et grille avec pare vue en bois.  
Le tout cadastré section AS n° 79 pour 00a 87ca

L'immeuble susdésigné et décrit bénéficie d'une servitude perpétuelle de débordement de toiture sur la propriété voisine rappelée en page 13 de l'acte de vente reçu le 2 septembre 2010 par Maître Jérôme BUFFET et annexée au cahier des conditions de vente.

Cet immeuble est occupé.

**Sur la mise à prix de 49.000,00 €**

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente.

Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication :

- un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix
- une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds.

- un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme) avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN).

- Et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'encherir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une société civile immobilière (SCI) ou une société en nom collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 11 rue du Cardinal Pie 28000 CHARTRES ou il a été déposé le 4 février 2020 ainsi qu'au Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM.

Fait à CHARTRES, le 3 décembre 2021

Signé : Mathieu KARM

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

- 1) à la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM, Avocat au Barreau de CHARTRES dont le Cabinet est situé 3 place de la Porte Saint-Michel 28000 CHARTRES (Tél : 02.37.28.30.05)
- 2) au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARTRES, 11 rue du Cardinal Pie 28000 CHARTRES où le cahier des conditions de vente est déposé, (Tél : 02.37.18.72.66)
- 3- sur Internet : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com)

**MODIFICATION DU PLAN  
DE SAUVEGARDE ET DE  
MISE EN VALEUR DE LA  
VILLE DE CHARTRES  
(PSMV)**

**MAIRIE DE CHARTRES  
ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Préfet d'Eure-et-Loir communique :

Une enquête publique est prescrite par arrêté préfectoral sur le projet de modification n°3 du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Chartres (PSMV), présenté par le conseil municipal de Chartres.

L'enquête publique se déroulera, à la mairie de Chartres - Hôtel de Ville - Place des Halles, durant 39 jours du 14 décembre à 9h00 au 21 janvier 2022 à 17h00.

Le public pourra, pendant cette période, prendre connaissance du dossier d'enquête en version papier, déposé à la mairie de Chartres, et accessible aux jours et heures habituels d'ouverture du public (du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h30).

Le dossier complet sera également consultable sur le site dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2750>

Un lien vers ce site sera accessible depuis le site internet de la préfecture : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/>  
En-cours. Le dossier pourra être consulté à la Préfecture, place de République à Chartres - sur un poste informatique.

Les informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Julien VINCENT - Mairie de Chartres - direction aménagement, urbanisme et habitat - mel.julien.vincent@agglo-ville.chartres.fr Monsieur Michel BADAIRE technicien SICAP en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public en mairie de Chartres

- hôtel de ville - place des halles - aux jours et horaires suivants :

- mardi 14 décembre 2021 de 9h00 à 12h00
- mercredi 5 janvier 2022 de 14h00 à 17h00
- vendredi 21 janvier 2022 de 14h00 à 17h00

Les personnes qui le désirent pourront au cours de l'enquête publique :

- consigner leurs observations et propositions sur le registre papier ouvert en mairie de Chartres - Hôtel de Ville - Place des Halles ;
- adresser leurs observations et propositions par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, en mairie de Chartres.

Elles seront annexées au registre d'enquête publique ouvert en cette mairie et consultables ; - consigner leurs observations et propositions sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2750>

Le copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public en mairie de Chartres et à la Préfecture d'Eure-et-Loir - Bureau des procédures environnementales - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ces documents seront également consultables pendant cette période sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees>

A l'issue de la procédure réglementaire, la modification du PSMV sera approuvée par arrêté du préfet, en cas d'avis favorable de l'organe délibérant de la commune. En cas d'avis défavorable de la commune, la modification sera approuvée par décret en Conseil d'Etat pris sur le rapport du ministre chargé de l'urbanisme, du ministre chargé du patrimoine et du ministre chargé des collectivités territoriales, après avis de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, dans le cas contraire.

**SCIDU ROND POINT**

Société civile immobilière  
au capital de 122 000 euros  
Siège social : Route du MANS BP 21  
28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAIS  
478 111 628 RCS CHARTRES

**AVIS DE MODIFICATIONS  
STATUTAIRES**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2021 a pris acte du décès de Madame Patricia NAVEAU gérante associée, le 30/10/2020 et décide de ne pas procéder à son remplacement. Conformément à l'acte de dissolution successoraire du 14/11/2020, elle décide de la modification de l'article 7 des statuts concernant la nouvelle répartition du capital. Suivant même PV, elle décide de transférer le siège social au 1 Avenue LANGLOIS 28170 CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS à compter du 31 Octobre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres.

Pour avis. La Gérance,

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 2 décembre 2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : AUCADACH. Capital : 1 000 euros. Siège : 2 rue de Chartres, 28630 Berchères les Pierres. Objet : l'acquisition, la prise de bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la constitution, la réflexion, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts. Et plus généralement, toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation,

à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Durée : 99 ans. Créance : Mme Bernon-Mollin Aurélie demeurant 2 ter rue de Chartres, 28630 Berchères les Pierres. Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés à titre conjoints, ascendants et descendants. La cession des parts sociales, autres qu'entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants, ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés cotés dans la forme d'une décision collective extraordinaire. Immatriculation au RCS de Chartres.

**AVIS**

**SPW PICTURES, SPW**

SASU au capital social de 50 euros  
Siège social : 1 rue Georges Stephenson  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX  
891 888 257 RCS VERSAILLES.

Personne habilitée à engager la Société : Madame GUYOMARICH Standring, Présidente déléguée au 12 rue du Prieuré Saint-Thomas 28230 Epouville. Une Décision de l'Assemblée Unique en date du 18/11/2021 le décide que le siège social a été transféré au 42 rue du Prieuré Saint-Thomas 28230 Epouville, à compter du 18/11/2021.

Modification des statuts en conséquence. La société qui est immatriculée au RCS de VERSAILLES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de CHARTRES.

**S.E.L.A.**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 822,45 euros  
Siège social : Route du Mans, BP 21  
28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAIS  
451 352 285 RCS CHARTRES

**AVIS DE MODIFICATIONS  
STATUTAIRES**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2021 a pris acte de la cession de parts du 31/10/2021, et décide de la modification de l'article 7 des statuts concernant la nouvelle répartition du capital. Suivant même PV, elle décide de transférer le siège social au 1 Avenue LANGLOIS 28170 CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS à compter du 31 Octobre 2021, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres.

Pour avis. La Gérance,

**DECES D'UN GERANT**

**SCI FOUQUET**

Société civile immobilière  
Au capital social de 581 241,06 euros  
Siège social : 42 grande rue Mauvois Villolette  
RCS CHARTRES - N°383 454 053

Par procès-verbal d'AGE du 16/11/2021, il a été procédé au retrait de la gérance de Mme Simone NEAU suite à son décès survenu le 18 février 2020. Mention sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis, la gérance

**AVIS DE NON  
DISSOLUTION**

**FLOAXE  
ENVIRONNEMENT**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 6 800,00 euros  
Siège social : 26 La Maladrerie  
28140 ORGERES-EN-BEAUCE  
533 330 742 RCS CHARTRES

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2021, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis, la gérance.

**TRANSFERT DE  
SIÈGE SOCIAL AUTRE  
DÉPARTEMENT**

Par assemblée générale extraordinaire en date du 10 novembre 2021, la SCEA CHAMPI FORTNE BIO, société civile agricole au capital de 50 000 €, RCS EPINAL 946 112 916, a décidé à l'unanimité de transférer son siège social de 1109 rue Division Leclerc 68600 VITTEL au 6 rue Saint Pierre 28120 ILLIERS COMBRAY, qui devient le nouveau siège. Gérants : Monsieur XUAN HONNG Room 1609, Bâtiment 1, appartement n° 8, Xcui Road, district de HAIDIAN, PEKIN et Monsieur JINGZHONG Huan Room 1609, Bâtiment 1, appartement n° 1, Xcui Road, district de HAIDIAN, PEKIN. La société sera radée au RCS d'EPINAL et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de Chartres (28)

**AVIS DE CESSION**

Suivant acte sous signatures privées à Chartres, en date du 01/12/2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Chartres le 07/12/2021, dossier 2021 000077625, référence 2804F01 2021 A 01659,

Monsieur Tony Fernando DIAS DE MAGALHAES demeurant 40 rue des bellanères à CHARTRES (28000), RCS de chartres n°481 585 172

A cédé à  
La SAS JS SERVICES, dont le siège social est situé 1 rue Jean de Bréguigny à SOURS (28650), RCS de chartres n°902 778 376,

Un fonds de commerce de Serrurerie, Cordonnerie et imprimerie rapide situé et exploité à CHARTRES (28000), route de Paisy, Ileudit les Trois ponts, galerie marchandie intermarché,

avec tous ses éléments corporels et incorporels, moyennant le prix principal de quarante cinq mille (45 000) euros réparti comme suit :

Éléments corporels : 8 000 €

Éléments incorporels : 39 000 €

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/12/2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière publication des annonces légales, chez le SELARL BOUQUINAVOUCAT CONSEIL, Société d'Avocats, 28 bis Boulevard Chasles à CHARTRES (28000).  
Pour unique insertion.

**SCI MERCADIER  
MARCHEFROY**

SC au capital de 503000 €  
Siège social : 9 square Montsouris  
75014 PARIS 14  
RCS PARIS 443 562 301

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/10/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue du Paradis 28260 SAINT-OUEN-MARCHEFROY, à compter du 19/10/2021. Durée : 99 ans. Objet : Acquisition par achat ou apport, mise en valeur, transformation, aménagement, administration et location, de tous biens et droits immobiliers. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de CHARTRES.

**APPORT DE FONDS DE  
COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021 à MONTLONDON (28), Monsieur Xavier CHATAINE, demeurant Lieu dit La Trière, 28240 MONTLONDON, a fait apport à la Société DE BOIS A TORT, SARL, à associé unique au capital de 10 000 euros, dont le siège est Lieu dit La Trière, 28240 MONTLONDON, un fonds artisanal et commercial de travaux de couverture, charpente immobilière au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 530 543 362. Les éléments incorporés et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de dix mille euros (10 000 euros). La date d'entrée en jouissance est fixée à la date d'immatriculation de la Société De Bois à Tort au registre du commerce et des sociétés de Chartres. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Monsieur Xavier CHATAINE de 1 000 parts sociales de 10 euros chacune. La Société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce CHARTRES. Pour avis.

**VILLE DE CHAMPHOL**

**BILAN DE LA MISE À DISPOSITION  
DU PUBLIC DU DOSSIER DE  
MODIFICATION SIMPLIFIÉE  
N°2 ET APPROBATION DE LA  
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2  
DU PLU**

Par délibération N°2021-062 en date du 14 décembre 2021, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme et à approuver la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme de Chartrol.

Le dossier la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme approuvé est tenu, pendant une durée minimale de un an, à la disposition du public à la mairie de Champhol aux jours et heures habituels d'ouverture et sur les sites internet de la Ville de CHAMPHOL [www.ville-champhol.fr](http://www.ville-champhol.fr) rubrique « Cadre de vie » - onglet « P.L.U. ».

Cette délibération est affichée et peut être consultée en mairie de Champhol pendant un mois à compter du 15 décembre 2021.

**TRANSFERT DE SIÈGE  
SOCIAL**

Dénomination : SOCIÉTÉ CIVILE  
IMMOBILIERE HENANEC PAR ABREVIATION  
SCI HENANEC.  
Forme : SCI  
Capital social : 37187,56 euros  
Siège social : 5 Boulevard CHASLES  
28000 CHARTRES  
388 853 715 RCS de CHARTRES.

Objet : - La propriété et la gestion, à titre civil, des immeubles et droits immobiliers lui appartenant, - l'administration, la mise en valeur, et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

Durée : 99 ans.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 novembre 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social à 8 RUE BOILEAU, 75016 PARIS.

Radiation du RCS de Chartres et immatriculation au RCS Paris.

**SCI DE LA FERME DU  
BOURG**

SCI au capital de 115500 €  
Siège social : 77 rue de Prony  
75017 PARIS 17  
RCS PARIS 812 696 045

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/11/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 1 rue du 8 mai 1945 28160 FRAZE à compter du 01/01/2022. Durée : 99 ans. Objet : Acquisition et administration de biens immobiliers. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de CHARTRES.

[annonces@horizons.fr](mailto:annonces@horizons.fr)